

Actes officiels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **42 (1897)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Arrivé avec la colonne de mulets à l'endroit de passage, il faut naturellement, après le déchargement, éclisser les poutrelles, boulonner les entretoises, assembler les chevalets. Mais il ne faut guère plus d'une demi-heure pour ces travaux préparatoires.

Pour nous, qui ne manquons pas de matériel de circonstance, c'est l'accélération de la construction des ponts avec ce matériel qui est la question importante. Quel que soit le procédé de pontage, si nous voulons répondre aux exigences de la guerre, il nous faut partir du principe que l'essentiel est d'atteindre le plus rapidement possible la rive opposée sans trop s'inquiéter d'abord de la solidité du pont. Le passage établi, on peut toujours le consolider, le rélargir même, pendant que les fantassins le franchissent déjà un à un. Un char à échelles, un camion poussé dans la rivière et relié aux rives par de longues poutres, des échelles que l'on renforce en un ou deux points, nous fourniront une passerelle lestement établie. Pendant que l'infanterie défile, on l'aménage pour le passage des voitures. Le pont ne sera pas beau, mais il aura rempli son but.

La profondeur et le courant de la rivière ne permettront pas toujours l'emploi de chars ou d'autres objets analogues. L'appareil de pontage dont nous avons parlé, facile à transporter, simple à appliquer, les remplacera avantageusement.

PFUND.

ACTES OFFICIELS

Nominations, mutations, transferts. — Ont été nommés lieutenants de cavalerie (guides) : MM. Longchamp, Benjamin, de Pampigny, à Ouchy ; de Pury, Arthur, à Neuchâtel ; Boissier, Horace, de Coligny, à Genève ; Strub, Henri, de Läufelfingen, à Häfelfingen ; Vischer, Ch., de Bâle ; Bühler, Paul, de Hemberg, à Aarburg ; Sarasin, Max, de Prégny, à Genève ; de Fernex, Oscar, de Genève, à Turin ; Bruckner, Rodolphe, de Bâle ; Dändlicker, Henri, de Dürten, à Winterthour ; Hauser, Otto, de Töss ; Reinhart, Max, à Zurich.

Ont été nommés lieutenants d'artillerie :

Artillerie de campagne (colonnes de parc) : MM. Bischoff, Gustave, de Bâle ; Häberlin, Georges, de Wattwyl ; Emch, Hans, de Lüsslingen, à Zurich ; Pfander, Max, de Berne, à Yverdon ; Seiler, Charles-Gottlieb, de Liestal ; Weiss, Max, de Zurich, à Winterthour.

Artillerie de forteresse : MM. Jecker, Albert, de Bärschwyl, à Granges ; Schürch, Robert, de Sursee, à Zurich ; Bossart, Emile, de Zoug, à Zurich ; Wyss, Hugo, de Soleure, à Zurich ; Gelpke, Rod.-Arnold, de Teknau, à Bâle ; Schertenlieb, Ernest, de Krauchthal, à Scheuren ; Labhard, Eugène, de Steckborn, à Frauenfeld ; Jäckli, Emile, d'Uster, à Winterthour ; Mercier, Victor, de Coppet, à Clarens ; Leyvraz, Louis, de Rivaz, à La Tour ; Vittoz, John, de Froideville, à Lausanne ; Legler, Robert, de Couvet.

Train d'armée : MM. Lanzrein, Edouard, de Thoune ; Walther, Otto, de Wohlen, à Bolligen ; Baumann, Gottfried, de Zurich ; Schaub, Hans, de Häfelfingen, à Liestal ; Jöhr, Ernest, d'Inner-Birrmoos, à Plainpalais ; Fischer, Hermann, d'Aarau, à Zurich ; Weber, Rodolphe, de Russikon ; Strupler, Oscar, de Langdorf, à Zurich ; Meyer, Hermann, d'Ober-Ehrendingen, à St-Gall ; Inderbitzin, Louis, de Schattdorf.

TRANSFERTS EN LANDWEHR. — *Cavalerie* : capitaine F. Jeanrichard, à Vevey. — Lieutenants Aug. Hotz, à Derendingen ; Ch. de Perrot, à Wawre.

Artillerie : capitaine L. Burtscher, à Charmey. — Premiers-lieutenants Ed. Wicki, à Lugano ; Eug. Couvreur, à Vevey ; F. de Reynier, à Neuchâtel.

Génie : capitaines C. Bonard, Romainmôtier ; Ch. Pache, Lausanne ; H. Grivaz, Payerne ; G. Rusca, Locarno. — Premiers-lieutenants Ph. Guye, à Genève ; R. de Weck, à Fribourg.

Troupes sanitaires. — Médecins : capitaines L. Winzenried, à Satigny ; Aug. Weith, Lausanne ; E. Tavel, Berne ; E. Miéville, St Imier ; J. Berdez Lausanne ; R. Rubattel, Rolle ; Ch. Ruel ; D. Sulzer, Genève ; Ant. Torche, Estavayer-le-Lac ; J. Fontanel, Carouge ; Alf. Bessard, Sallavaux. — Premier-lieutenant Alb. Roten, à l'étranger.

Pharmaciens : capitaine Ch. Meylan, au Sentier. — Lieutenant Ch. Kasser, Yverdon.

Vétérinaires : capitaine W. Bosset, Avenches. — Premier-lieutenant E. Kiener, Château-d'Œx.

Troupes d'administration : capitaine A. Thibaud, à Nyon. — Premiers-lieutenants H. Delacoste, à Monthey ; G. Merz, à Bienne ; F. Heni, à Lausanne ; S. Schopfer, à Lausanne.

TRANSFERT DANS LE LANDSTURM. — *Artillerie* : capitaines Ch. Bischoff, Lausanne ; Th. van Muyden, Lausanne. — Lieutenants Ch. Bergier, Lausanne ; Ch. Pernet, à Gilly.

Génie : premier-lieutenant H. Grenier, Lausanne. — Lieutenant F. Savioz, Aigle.

Troupes sanitaires. — Médecins : capitaines F. Masson, Clarens ; P. Dentan, Lutry ; O. Heer, Lausanne ; O. Amez-Droz, Chaux-de-Fonds ; Aug. Reverdin, Genève ; Ed. Chenevière, Genève ; Ch. David, Versoix.

Troupes d'administration : capitaines Eug. Deladœy, Lausanne ; Ad. Demiéville, Lausanne. — Premiers-lieutenants Aug. Gagg, au Locle ; X. Schorderet, Fribourg.

MIS A DISPOSITION. — *Artillerie* : lieutenant-colonel Ad. Fama, à Saxon

LIBÉRÉS DU SERVICE — *Etat-major* : major Jules Piaget, Berne.

Infanterie : colonels W. Bischoff, Bâle ; R. Challande, Genève ; G. de Saint-George, Genève. — Lieutenant-colonel A. Pittet, Bière.

Génie : lieutenant-colonel A. de Peyer, Neuchâtel.

Troupes d'administration : capitaine Aug. Meylan, Berne. — Premier-lieutenant Em. Bauler, Neuchâtel.

Vaud. — *Nominations.* — Le Conseil d'Etat a nommé :

1^o Capitaines d'infanterie (fusiliers) : les premiers-lieutenants Charles Carrard et Edmond Chavannes, à Lausanne.

2^o Premiers-lieutenants d'infanterie (fusiliers) : les lieutenants Oscar Amrein, Vevey ; Jules Favre, Yverdon ; Elie Jaccoud, Sugnens ; Jules Chausson, Lausanne ; Emile Chavannes, Winterthour ; Gustave Zimmermann, Chavannes-le-Veyron ; Percival Desplands, Lausanne ; Charles Thélin, La Sarraz ; Louis Cochard, Châtelard ; Edmond Milliquet, Pully ; Auguste Guex, La Chaux ; Ferdinand Savary, Faoug ; Alfred-Moïse Rochat, l'Abbaye ; Henri Monod, Vevey ; Louis Jaccoud, Echallens ; Gustave Bolomey, Savigny ; Adrien Loup, Montmagny ; Paul Nicod, Bottens ; Eugène Girardet, Lausanne ; Alfred Favre, Provence ; Henri Lecoultre, Sentier ; Eugène Martin, Vallorbe ; Lucien Pointet, Echandens ; Christian Trachsel, Genève ; Emile Masson, Lausanne ; Honoré Ferrari, Sainte-Croix ; Elie Rochat, les Charbonnières. — *Carabiniers* : Louis Pilicier, Nyon ; Paul Pittet, Cuarnens ; Benjamin Laurent, Chavornay.

3^o Au grade de lieutenant d'infanterie (fusiliers) : MM. Mercier, André Lausanne ; Verrey, Charles, Lausanne ; Cauderay, Jules, Lausanne ; Méan, Armand, Le Mont ; Serviën, Prosper-Ls, Yverdon ; Descoullayes, Paul, Pomy ; Jeannin, Emile, Zurich ; Dutoit, Paul, Gressy ; Cornaz, Alfred, Lausanne ; Merminod, Edmond, Nyon ; Perret, Ernest, Lausanne ; Tenthorey Henri, Sépey ; Doret, Henri, Lausanne ; Vuagniaux, Abel, Vucherens ; Fonjallaz, Albert, Cully ; Leresche, Alexandre, Morges. — *Carabiniers* : MM. de Gautard, René, Vevey ; Vautier, Alfred, Grandson ; Clavel, Albert, Oulens.

4^o Capitaine d'artillerie (batterie de campagne), M. le 1^{er} lieutenant Alfred Curchod, Nyon.

5^o Premiers lieutenants d'artillerie (batterie de campagne) MM. les lieutenants Jâmes Vallotton, Lausanne ; Eugène Monod, Echichens ; Charles de Haller, Genève ; Julien Durussel, Lausanne ; Alfred Palley, St-Saphorin.

6^o Premiers lieutenants d'artillerie (compagnie de position) : MM. les lieutenants Aloïs Kernen, Aigle ; Alfred Tzaut, Lausanne.

7^o Au grade de lieutenant d'artillerie (batteries de campagne) : MM.

Wellauer, Hermann, Nyon ; Frossard de Saugy, Louis, Essertines s/Rolle ; Fonjallaz, Robert-Benjamin, Epesses.

8^o Capitaine de cavalerie (dragons) : le premier-lieutenant Ernest Rubattel, à Villarzel.

9^o Premiers-lieutenants de cavalerie (dragons) : les lieutenants Arnold Viquerat, à Donneloye, et Eugène Burnat, à Vevey.

10^o Le capitaine Charles Carrard, à Lausanne, est désigné comme adjudant du bataillon de fusiliers n^o 9 (élite), et le premier-lieutenant Agénor Falquet, à Lapraz, comme adjudant du bataillon n^o 3 d'élite (à titre provisoire).

Le major Gonet, à Lausanne, ayant donné, pour cause de santé, sa démission de commandant du III^e arrondissement, le Conseil d'Etat l'a remplacé par le major de carabiniers Jules Séchaud, au Port-de-Pully.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

SUISSE

Fondation Winkelried. — Il résulte d'une statistique dressée à Lucerne que les fonds fédéraux et cantonaux, destinés à porter secours aux militaires tués ou blessés et à leurs familles, s'élèvent actuellement à la somme de 15 290 000 fr.

Les fonds fédéraux sont : fonds des invalides, 6 759 000 fr. ; — fonds Grenus, 6 226 000 fr. ; — fonds Winkelried, 981 000 fr. ; — fonds de secours, 34 700 fr. ; les capitaux sont gérés par la Confédération.

Les fonds cantonaux sont les suivants : Argovie, 120 600 fr. ; — Appenzell Rh.-Ext., 54 501 fr. ; — Bâle-Campagne, 23 300 fr. ; — Bâle-Ville, 88 400 fr. ; — Berne, 64 200 fr. ; — Genève, 50 000 fr. ; — Lucerne, 42 500 fr. ; — Schaffhouse, 34 300 fr. ; — Schwytz, 511 fr. ; — Soleure, 11 900 fr. ; — Saint-Gall, 305 100 fr. ; — Thurgovie, 149 900 fr. ; — Nidwald, 42 600 fr. ; — Zurich, 299 800 fr. — Total : 1 288 410 fr.

Il est à remarquer que, sauf une somme de 109 455 fr. provenant de quelques versements de la Confédération (100 000 fr.) et de quelques subventions cantonales, ces quinze millions ont été fournis exclusivement par des dons patriotiques de sociétés ou de particuliers.

Les ballons captifs. — Ce nouvel engin de service de campagne que notre état-major étudie depuis plusieurs années en vue de son introduction dans l'armée suisse, vient de faire l'objet d'un fort intéressant mémoire, avec projet de loi, de M. le colonel Keller¹. En attendant

¹ Memorial des Generalstabsbureau's an das Schw. Militär Departement betr. Einführung des militärischen Fesselballons bei der Schweiz. Armee, vom October 1896. Un cahier, in-folio, de 49 pages, avec trois planches.